

CODE OF CONDUCT

ENGAGEMENT de chaque Arbitres Nationaux, Jeunes Arbitres Nationaux & Coaches Arbitres au respect d'un CODE de conduite.

**Valeurs défendues : ENTHOUSIASME – PASSION – EQUITÉ – CORRECTION
– RESPONSABILITE – RESPECT DE L'AUTRE**

Je m'engage :

1. à garder une condition optimale qui me permettra d'assumer correctement mon arbitrage.
2. à arbitrer en moyenne deux fois par mois en tant qu'Arbitre National.
3. à respecter les délais et les consignes pour les éventuelles déconvocations.
4. à ne me déconvoyer qu'en cas d'extrême nécessité.
5. à faire preuve de déontologie liée à la fonction vis-à-vis de mes collègues.
6. à arriver à l'heure et à porter l'uniforme d'arbitre national.
7. à avoir une attitude conviviale et discrète avant et après les rencontres.
8. à ne pas consommer de boissons alcoolisées avant et pendant mon match.
9. à ne pas fumer sur le terrain, avant, pendant et après la rencontre.
10. à ne pas traîner après les rencontres en équipement au bar.